

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20002341400069	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BUDGET DE L'EAU REGIE DE L'EAU
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE ROUEN METROPOLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : REGIE DE L'EAU (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	35
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	36
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	37
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	38

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	43
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	44
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	45
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	87 757 577,00	87 757 577,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		87 757 577,00	87 757 577,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	29 020 003,00	29 020 003,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		29 020 003,00	29 020 003,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	116 777 580,00	116 777 580,00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	41 009 784,00	0,00	45 328 501,00	45 328 501,00	45 328 501,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 289 665,00	0,00	12 001 509,00	12 001 509,00	12 001 509,00
014	Atténuations de produits	9 400 000,00	0,00	9 500 000,00	9 500 000,00	9 500 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 015 106,00	0,00	2 256 166,00	2 256 166,00	2 256 166,00
Total des dépenses de gestion des services		63 714 555,00	0,00	69 086 176,00	69 086 176,00	69 086 176,00
66	Charges financières	489 400,00	0,00	602 445,00	602 445,00	602 445,00
67	Charges exceptionnelles	2 983 300,00	0,00	3 974 600,00	3 974 600,00	3 974 600,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	780 000,00		320 000,00	320 000,00	320 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		67 967 255,00	0,00	73 983 221,00	73 983 221,00	73 983 221,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	8 741 089,00		6 029 081,00	6 029 081,00	6 029 081,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	7 538 450,00		7 745 275,00	7 745 275,00	7 745 275,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		16 279 539,00		13 774 356,00	13 774 356,00	13 774 356,00
TOTAL		84 246 794,00	0,00	87 757 577,00	87 757 577,00	87 757 577,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	87 757 577,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	82 779 789,00	0,00	86 247 472,00	86 247 472,00	86 247 472,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	82 500,00	0,00	44 500,00	44 500,00	44 500,00
75	Autres produits de gestion courante	209 005,00	0,00	122 005,00	122 005,00	122 005,00
Total des recettes de gestion des services		83 161 294,00	0,00	86 503 977,00	86 503 977,00	86 503 977,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	565 500,00	0,00	731 500,00	731 500,00	731 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		83 726 794,00	0,00	87 235 477,00	87 235 477,00	87 235 477,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	520 000,00		522 100,00	522 100,00	522 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		520 000,00		522 100,00	522 100,00	522 100,00
TOTAL		84 246 794,00	0,00	87 757 577,00	87 757 577,00	87 757 577,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	87 757 577,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	13 252 256,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	2 255 600,00	0,00	1 309 000,00	1 309 000,00	1 309 000,00
21	Immobilisations corporelles	5 191 500,00	0,00	4 163 900,00	4 163 900,00	4 163 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 081 201,00	0,00	14 865 003,00	14 865 003,00	14 865 003,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		19 528 301,00	0,00	20 337 903,00	20 337 903,00	20 337 903,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 993 500,00	0,00	8 159 000,00	8 159 000,00	8 159 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		10 999 500,00	0,00	8 160 000,00	8 160 000,00	8 160 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		30 527 801,00	0,00	28 497 903,00	28 497 903,00	28 497 903,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	520 000,00		522 100,00	522 100,00	522 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		520 000,00		522 100,00	522 100,00	522 100,00
TOTAL		31 047 801,00	0,00	29 020 003,00	29 020 003,00	29 020 003,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 020 003,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	931 000,00	0,00	684 000,00	684 000,00	684 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	13 836 262,00	0,00	14 560 647,00	14 560 647,00	14 560 647,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		14 767 262,00	0,00	15 244 647,00	15 244 647,00	15 244 647,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes financières		1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		14 768 262,00	0,00	15 245 647,00	15 245 647,00	15 245 647,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	8 741 089,00		6 029 081,00	6 029 081,00	6 029 081,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 538 450,00		7 745 275,00	7 745 275,00	7 745 275,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		16 279 539,00		13 774 356,00	13 774 356,00	13 774 356,00
TOTAL		31 047 801,00	0,00	29 020 003,00	29 020 003,00	29 020 003,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 020 003,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	13 252 256,00
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	45 328 501,00		45 328 501,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 001 509,00		12 001 509,00
014	Atténuations de produits	9 500 000,00		9 500 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 256 166,00		2 256 166,00
66	Charges financières	602 445,00	0,00	602 445,00
67	Charges exceptionnelles	3 974 600,00	50 000,00	4 024 600,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	320 000,00	7 695 275,00	8 015 275,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		6 029 081,00	6 029 081,00
Dépenses d'exploitation – Total		73 983 221,00	13 774 356,00	87 757 577,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	87 757 577,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	522 100,00	522 100,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 159 000,00	0,00	8 159 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 309 000,00	0,00	1 309 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 163 900,00	0,00	4 163 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	14 865 003,00	0,00	14 865 003,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		28 497 903,00	522 100,00	29 020 003,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 020 003,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	90 000,00		90 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	86 247 472,00		86 247 472,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	44 500,00		44 500,00
75	Autres produits de gestion courante	122 005,00		122 005,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	731 500,00	522 100,00	1 253 600,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		87 235 477,00	522 100,00	87 757 577,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	87 757 577,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	684 000,00	0,00	684 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	14 560 647,00	0,00	14 560 647,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		7 695 275,00	7 695 275,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		6 029 081,00	6 029 081,00
Recettes d'investissement – Total		15 245 647,00	13 774 356,00	29 020 003,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 020 003,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	41 009 784,00	45 328 501,00	45 328 501,00
604	Achats d'études, prestations de services	140 000,00	175 000,00	175 000,00
605	Achats d'eau	385 000,00	360 000,00	360 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 280 697,00	3 142 463,00	3 142 463,00
6062	Produits de traitement	45 000,00	55 000,00	55 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	108 615,00	107 500,00	107 500,00
6064	Fournitures administratives	11 000,00	10 000,00	10 000,00
6066	Carburants	221 000,00	240 500,00	240 500,00
6068	Autres matières et fournitures	739 210,00	786 100,00	786 100,00
611	Sous-traitance générale	3 904 304,00	4 017 138,00	4 017 138,00
6132	Locations immobilières	136 000,00	139 100,00	139 100,00
6135	Locations mobilières	123 600,00	149 000,00	149 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	48 000,00	17 500,00	17 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	57 000,00	57 000,00	57 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	690 000,00	955 000,00	955 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	339 950,00	367 560,00	367 560,00
61551	Entretien matériel roulant	265 000,00	235 000,00	235 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	80 500,00	73 500,00	73 500,00
6156	Maintenance	349 100,00	370 625,00	370 625,00
6168	Autres	170 000,00	184 000,00	184 000,00
617	Etudes et recherches	275 000,00	222 500,00	222 500,00
618	Divers	152 207,00	148 000,00	148 000,00
6226	Honoraires	167 400,00	150 000,00	150 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	35 200,00	44 000,00	44 000,00
6231	Annonces et insertions	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6236	Catalogues et imprimés	74 150,00	72 150,00	72 150,00
6248	Divers	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages et déplacements	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6257	Réceptions	7 320,00	8 190,00	8 190,00
6261	Frais d'affranchissement	285 000,00	315 000,00	315 000,00
6262	Frais de télécommunications	156 200,00	120 850,00	120 850,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 600,00	2 600,00	2 600,00
6282	Frais de gardiennage	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	73 700,00	77 100,00	77 100,00
6288	Autres	77 475,00	77 500,00	77 500,00
63512	Taxes foncières	64 256,00	68 625,00	68 625,00
6358	Autres droits	7 500,00	5 000,00	5 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
6378	Autres taxes et redevances	28 260 300,00	30 307 500,00	30 307 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 289 665,00	12 001 509,00	12 001 509,00
6211	Personnel intérimaire	0,00	50 000,00	50 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	10 725 790,00	11 445 574,00	11 445 574,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	166 988,00	164 335,00	164 335,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	28 000,00	36 000,00	36 000,00
648	Autres charges de personnel	368 887,00	305 600,00	305 600,00
014	Atténuations de produits (7)	9 400 000,00	9 500 000,00	9 500 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	9 400 000,00	9 500 000,00	9 500 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 015 106,00	2 256 166,00	2 256 166,00
658	Charges diverses de gestion courante	2 015 106,00	2 256 166,00	2 256 166,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		63 714 555,00	69 086 176,00	69 086 176,00
66	Charges financières (b) (8)	489 400,00	602 445,00	602 445,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	483 000,00	600 000,00	600 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 600,00	-7 555,00	-7 555,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6688	Autre	5 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 983 300,00	3 974 600,00	3 974 600,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	300,00	300,00	300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	60 000,00	58 000,00	58 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 883 000,00	3 876 300,00	3 876 300,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	780 000,00	320 000,00	320 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	780 000,00	320 000,00	320 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		67 967 255,00	73 983 221,00	73 983 221,00
023	Virement à la section d'investissement	8 741 089,00	6 029 081,00	6 029 081,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	7 538 450,00	7 745 275,00	7 745 275,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	7 488 450,00	7 695 275,00	7 695 275,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		16 279 539,00	13 774 356,00	13 774 356,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		16 279 539,00	13 774 356,00	13 774 356,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		84 246 794,00	87 757 577,00	87 757 577,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	87 757 577,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-7 555,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	90 000,00	90 000,00	90 000,00
64198	Autres remboursements	90 000,00	90 000,00	90 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	82 779 789,00	86 247 472,00	86 247 472,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	32 850 000,00	34 050 000,00	34 050 000,00
70118	Autres ventes d'eau	160 000,00	160 000,00	160 000,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	2 518 000,00	2 628 000,00	2 628 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	9 400 000,00	9 100 000,00	9 100 000,00
70128	Autres taxes et redevances	88 000,00	88 000,00	88 000,00
704	Travaux	650 000,00	700 000,00	700 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	24 900 000,00	26 700 000,00	26 700 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	3 350 000,00	3 600 000,00	3 600 000,00
7065	Produits commissions recouvert assainist	205 000,00	205 000,00	205 000,00
7083	Locations diverses	7 753 000,00	8 108 000,00	8 108 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	235 000,00	205 000,00	205 000,00
7087	Remboursement de frais	670 789,00	703 472,00	703 472,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	82 500,00	44 500,00	44 500,00
748	Autres subventions d'exploitation	82 500,00	44 500,00	44 500,00
75	Autres produits de gestion courante	209 005,00	122 005,00	122 005,00
7588	Autres	209 005,00	122 005,00	122 005,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		83 161 294,00	86 503 977,00	86 503 977,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	565 500,00	731 500,00	731 500,00
7711	Dédits et pénalités perçus	15 000,00	16 000,00	16 000,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	10 000,00	12 000,00	12 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	5 000,00	5 000,00	5 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	3 500,00	3 500,00	3 500,00
778	Autres produits exceptionnels	532 000,00	695 000,00	695 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		83 726 794,00	87 235 477,00	87 235 477,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	520 000,00	522 100,00	522 100,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	520 000,00	522 100,00	522 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		520 000,00	522 100,00	522 100,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		84 246 794,00	87 757 577,00	87 757 577,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	87 757 577,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	2 255 600,00	1 309 000,00	1 309 000,00
2031	Frais d'études	1 995 000,00	1 110 000,00	1 110 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	260 600,00	199 000,00	199 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 191 500,00	4 163 900,00	4 163 900,00
2111	Terrains nus	135 000,00	90 000,00	90 000,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	15 000,00	215 000,00	215 000,00
21451	Aménagt Bât. d'exploitation sol autrui	250 000,00	310 000,00	310 000,00
2154	Matériel industriel	85 000,00	85 000,00	85 000,00
21561	Service de distribution d'eau	3 075 000,00	2 625 000,00	2 625 000,00
2182	Matériel de transport	1 543 200,00	725 600,00	725 600,00
2183	Matériel de bureau et informatique	61 000,00	46 300,00	46 300,00
2184	Mobilier	10 800,00	13 000,00	13 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	16 500,00	54 000,00	54 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	12 081 201,00	14 865 003,00	14 865 003,00
2313	Constructions	2 435 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 646 201,00	13 215 003,00	13 215 003,00
Total des dépenses d'équipement		19 528 301,00	20 337 903,00	20 337 903,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 000,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	5 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 993 500,00	8 159 000,00	8 159 000,00
1641	Emprunts en euros	1 649 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	2 339 000,00	1 850 000,00	1 850 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	6 410 500,00	4 129 000,00	4 129 000,00
1681	Autres emprunts	595 000,00	580 000,00	580 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		10 999 500,00	8 160 000,00	8 160 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		30 527 801,00	28 497 903,00	28 497 903,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	520 000,00	522 100,00	522 100,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	520 000,00	522 100,00	522 100,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	200 000,00	200 000,00	200 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	50 000,00	47 100,00	47 100,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	23 500,00	23 500,00	23 500,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	36 500,00	36 500,00	36 500,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	14 000,00	14 000,00	14 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	190 000,00	195 000,00	195 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		520 000,00	522 100,00	522 100,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		31 047 801,00	29 020 003,00	29 020 003,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 020 003,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	931 000,00	684 000,00	684 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	681 000,00	424 000,00	424 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	250 000,00	260 000,00	260 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	13 836 262,00	14 560 647,00	14 560 647,00
1641	Emprunts en euros	7 425 762,00	10 431 647,00	10 431 647,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	6 410 500,00	4 129 000,00	4 129 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		14 767 262,00	15 244 647,00	15 244 647,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes financières		1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		14 768 262,00	15 245 647,00	15 245 647,00
021	Virement de la section d'exploitation	8 741 089,00	6 029 081,00	6 029 081,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	7 538 450,00	7 745 275,00	7 745 275,00
2182	Matériel de transport	50 000,00	50 000,00	50 000,00
28031	Frais d'études	75 600,00	75 600,00	75 600,00
28032	Frais de recherche et de développement	15 000,00	15 000,00	15 000,00
28033	Frais d'insertion	2 500,00	2 500,00	2 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	90 000,00	100 000,00	100 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	8 000,00	8 000,00	8 000,00
28131	Bâtiments	190 000,00	190 000,00	190 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	65 000,00	68 000,00	68 000,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	81 000,00	111 000,00	111 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	18 600,00	18 600,00	18 600,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 581 000,00	3 731 000,00	3 731 000,00
28154	Matériel industriel	100 000,00	100 000,00	100 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 160 000,00	2 173 825,00	2 173 825,00
28157	Aménagement matériel industriel	26 500,00	26 500,00	26 500,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	89 950,00	89 950,00	89 950,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	698 800,00	698 800,00	698 800,00
28182	Matériel de transport	150 000,00	150 000,00	150 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	90 500,00	90 500,00	90 500,00
28184	Mobilier	20 000,00	20 000,00	20 000,00
28188	Autres	25 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		16 279 539,00	13 774 356,00	13 774 356,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		16 279 539,00	13 774 356,00	13 774 356,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		31 047 801,00	29 020 003,00	29 020 003,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 020 003,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
CP1435	29/06/2021	25 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76-27084620CT3METROU	18/07/2022	12 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
MIR268990EUR	13/07/2005	4 128 958,08	12 310 355,67	0,00	12 310 355,67	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		41 128 958,08	12 310 355,67	0,00	12 310 355,67	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					47 132 775,74									
1641 Emprunts en euros (total)					30 664 665,74									
1850/001- DEBIT OFFICE (17E-SG A14099MO (FEP25CAE)	SOCIETE GENERALE	15/12/2017	20/12/2017	20/03/2018	15 000 000,00	F	FIXE	1,390	1,418		T	C	N	A-1
CP0152 (2018INVEST)	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	23/12/2009	25/12/2009	25/03/2010	1 000 000,00	F	FIXE	2,200	2,217		T	P	N	A-1
MIN268612EUR/MIN228243/ (2005D	CREDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK	08/11/2018	15/11/2018	15/02/2019	7 500 000,00	F	FIXE	1,680	1,715		T	C	N	A-1
MON268161/MON255550E/0286411 (C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/12/2003	01/01/2004	01/01/2005	71 700,00	V	EURIBOR12	5,100	3,572		A	X Echéances Progressives	N	A-1
MON532439/MON530980EUR (MON530	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	08/11/2007	01/12/2009	01/12/2010	92 965,74	F	FIXE	4,870	4,871		A	X Libre	N	A-1
	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/12/2019	30/12/2019	01/04/2020	7 000 000,00	F	FIXE	0,680	0,682		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					16 468 110,00									
LT060202 (SRAPBOOS)	CREDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK	15/09/2006	15/12/2010	15/12/2011	874 200,00	V	TAG3MOIS	3,744	3,122		A	P	N	A-1
MIR 174242EUR (2013CLTR)	DCL / DEXIA CREDIT LOCAL	16/08/2005	15/12/2013	15/12/2014	10 000 000,00	V	EONIA	0,690	0,602		X	F	N	A-1
MIR 174242EUR (REFICLTR11)	DCL / DEXIA CREDIT LOCAL	18/07/2011	01/08/2011	01/01/2014	5 593 910,00	V	EONIA	4,190	1,373		A	X Libre	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

REGIE DE L'EAU - REGIE DE L'EAU - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					8 761 943,00									
1681 Autres emprunts (total)					8 761 943,00									
070295A/00 (08E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	03/04/2007	16/07/2008	16/07/2009	987 600,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1002156A/00 (08E0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	19/02/2008	17/12/2008	17/12/2009	308 875,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10094841/01 (2009001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	31/12/2008	16/12/2009	16/12/2010	336 152,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10164362/01 (11E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	21/02/2011	15/05/2011	04/05/2012	987 680,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10223531/01 (12E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	25/11/2010	16/02/2012	25/02/2013	1 314 525,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10285941/01 (12E0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23/11/2011	15/05/2012	25/05/2013	73 140,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10313061/01 (12E0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23/11/2011	15/10/2012	25/10/2013	1 315 482,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10353261/01 (12E0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2012	15/12/2012	25/12/2013	68 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10365141/01 (13E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	12/11/2012	20/02/2013	25/02/2014	530 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10446161/01 2013 (14E0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	22/11/2013	30/01/2014	25/01/2015	105 900,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10456301/01 2013 (14E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	02/12/2013	21/01/2014	25/01/2015	14 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1047239-T2 (17E0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	27/02/2014	23/03/2017	23/03/2018	120 069,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10472391/01 (14E0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	07/04/2014	28/05/2014	25/05/2015	135 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10497241/01 (14E0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	25/06/2014	21/08/2014	25/08/2015	33 600,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10603921/01 (16E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23/03/2016	06/12/2016	05/12/2017	66 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1061300 (17E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	09/12/2016	29/08/2017	29/08/2018	1 060 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10615411/01 (16E0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	31/08/2016	06/12/2016	05/12/2017	94 800,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1066174 (19E002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	18/12/2018	02/04/2019	02/04/2020	107 062,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1067893 20 (20E0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	11/03/2020	13/10/2020	13/10/2021	103 562,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1

REGIE DE L'EAU - REGIE DE L'EAU - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1069829 (17E0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	31/05/2017	04/10/2017	04/10/2018	52 600,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1077502 (19E001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	13/12/2018	16/04/2019	16/04/2020	13 752,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1081710 (19E003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/03/2019	03/05/2019	03/05/2020	215 173,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1085433 20 (20E0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	11/03/2020	29/09/2020	29/09/2021	106 453,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1087316 20 (20E0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	06/04/2020	13/10/2020	13/10/2021	612 018,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					55 894 718,74									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		28 334 132,43					3 367 107,70	545 364,95	0,00	35 879,82
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		23 876 174,35					1 526 223,06	319 371,20	0,00	28 062,79
1850/001- DEBIT OFFICE (17E-SG	N	0,00	A-1	11 250 000,00	14,97	F	FIXE	1,390	750 000,00	154 572,35	0,00	4 865,00
A14099MO (FEP25CAE)	N	0,00	A-1	548 274,66	12,00	F	FIXE	4,280	40 380,06	22 821,02	0,00	59,72
CP0152 (2018INVEST)	N	0,00	A-1	6 000 000,00	15,87	F	FIXE	1,680	375 000,00	99 798,13	0,00	12 337,50
MIN268612EUR/MIN228243/ (2005D	N	0,00	A-1	24 935,24	6,00	V	EURIBOR12	5,000	3 249,35	1 264,08	0,00	1 099,35
MON268161/MON255550E/0286411 (N	0,00	A-1	15 464,45	1,92	F	FIXE	4,870	7 593,65	753,12	0,00	32,47
MON532439/MON530980EUR (MON530	N	0,00	A-1	6 037 500,00	17,00	F	FIXE	0,680	350 000,00	40 162,50	0,00	9 668,75
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		4 457 958,08					1 840 884,64	225 993,75	0,00	7 817,03
LT060202 (SRAPBOOS)	N	0,00	A-1	329 000,00	4,96	V	TAG3MOIS	5,000	60 000,00	16 678,47	0,00	635,14
MIR 174242EUR (2013CLTR)	N	0,00	A-1	2 647 801,66	1,96	V	EONIA	5,000	1 142 038,55	134 228,87	0,00	3 555,28
MIR 174242EUR (REFICLTR11)	N	0,00	A-1	1 481 156,42	1,92	V	EONIA	5,000	638 846,09	75 086,41	0,00	3 626,61
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		3 520 091,66					576 695,95	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		3 520 091,66					576 695,95	0,00	0,00	0,00
070295A/00 (08E0001)	N	0,00	A-1	65 840,00	0,54	F	FIXE	0,000	65 840,00	0,00	0,00	0,00
1002156A/00 (08E0003)	N	0,00	A-1	20 591,66	0,96	F	FIXE	0,000	20 591,66	0,00	0,00	0,00
10094841/01 (2009001)	N	0,00	A-1	44 820,31	1,96	F	FIXE	0,000	22 410,13	0,00	0,00	0,00

REGIE DE L'EAU - REGIE DE L'EAU - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
10164362/01 (11E0001)	N	0,00	A-1	263 381,37	3,34	F	FIXE	0,000	65 845,33	0,00	0,00	0,00
10223531/01 (12E0001)	N	0,00	A-1	438 175,00	4,12	F	FIXE	0,000	87 635,00	0,00	0,00	0,00
10285941/01 (12E0002)	N	0,00	A-1	24 380,00	4,39	F	FIXE	0,000	4 876,00	0,00	0,00	0,00
10313061/01 (12E0003)	N	0,00	A-1	438 494,00	4,77	F	FIXE	0,000	87 698,80	0,00	0,00	0,00
10353261/01 (12E0004)	N	0,00	A-1	22 666,70	4,94	F	FIXE	0,000	4 533,33	0,00	0,00	0,00
10365141/01 (13E0001)	N	0,00	A-1	167 398,50	5,15	F	FIXE	0,000	27 899,75	0,00	0,00	0,00
10446161/01 2013 (14E0002)	N	0,00	A-1	49 420,00	6,08	F	FIXE	0,000	7 060,00	0,00	0,00	0,00
10456301/01 2013 (14E0001)	N	0,00	A-1	6 766,64	6,05	F	FIXE	0,000	966,67	0,00	0,00	0,00
1047239-T2 (17E0003)	N	0,00	A-1	80 046,00	9,23	F	FIXE	0,000	8 004,60	0,00	0,00	0,00
10472391/01 (14E0003)	N	0,00	A-1	63 000,00	6,41	F	FIXE	0,000	9 000,00	0,00	0,00	0,00
10497241/01 (14E0004)	N	0,00	A-1	15 680,00	6,64	F	FIXE	0,000	2 240,00	0,00	0,00	0,00
10603921/01 (16E0001)	N	0,00	A-1	39 600,00	8,93	F	FIXE	0,000	4 400,00	0,00	0,00	0,00
1061300 (17E0001)	N	0,00	A-1	706 666,65	9,66	F	FIXE	0,000	70 666,67	0,00	0,00	0,00
10615411/01 (16E0002)	N	0,00	A-1	56 880,00	8,93	F	FIXE	0,000	6 320,00	0,00	0,00	0,00
1066174 (19E002)	N	0,00	A-1	85 649,59	11,25	F	FIXE	0,000	7 137,47	0,00	0,00	0,00
1067893 20 (20E0001)	N	0,00	A-1	89 753,74	12,78	F	FIXE	0,000	6 904,13	0,00	0,00	0,00
1069829 (17E0002)	N	0,00	A-1	35 066,65	9,76	F	FIXE	0,000	3 506,67	0,00	0,00	0,00
1077502 (19E001)	N	0,00	A-1	11 001,60	11,29	F	FIXE	0,000	916,80	0,00	0,00	0,00
1081710 (19E003)	N	0,00	A-1	172 138,39	11,34	F	FIXE	0,000	14 344,87	0,00	0,00	0,00
1085433 20 (20E0003)	N	0,00	A-1	92 259,26	12,74	F	FIXE	0,000	7 096,87	0,00	0,00	0,00
1087316 20 (20E0002)	N	0,00	A-1	530 415,60	12,78	F	FIXE	0,000	40 801,20	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		31 854 224,09					3 943 803,65	545 364,95	0,00	35 879,82

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	33	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	31 854 224,09	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2017-12-18

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Seuil d'amortissement sur un an : 600 € TTC	1	08/10/2018
L	Seuil d'amortissement sur un an : 500 € HT (services assujettis à TVA)	1	08/10/2018
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	10	08/10/2018
L	Études non suivies de réalisation	5	08/10/2018
L	Logiciels	2	08/10/2018
L	Voitures	5	08/10/2018
L	Camions et véhicules industriels	8	08/10/2018
L	Véhicules autonomes d'expérimentation	3	08/10/2018
L	Mobilier	10	08/10/2018
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	08/10/2018
L	Matériel informatique	5	08/10/2018
L	Matériel classique	6	08/10/2018
L	Installations et appareils de chauffage	15	08/10/2018
L	Appareils de levage - ascenseurs	15	08/10/2018
L	Appareils de laboratoire	5	08/10/2018
L	Equipements de garage et ateliers	10	08/10/2018
L	Equipements des cuisines	10	08/10/2018
L	Installations de voirie	25	08/10/2018
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	08/10/2018
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	08/10/2018
L	Bâtiments	50	08/10/2018
L	Bâtiments légers, abris	10	08/10/2018
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15	08/10/2018
L	Réseaux câblés	25	08/10/2018
L	Subventions d'équipements versées pour des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	08/10/2018
L	Subventions d'équipements versées pour le financement de bâtiments ou d'installations	30	08/10/2018
L	Subventions d'équipements versées pour des projets d'infrastructure d'intérêt national	40	08/10/2018
L	Ouvrages pour le captage, le transport et le traitement de l'eau	60	08/10/2018
L	Canalisations d'adduction d'eau	60	08/10/2018
L	Installations de traitement de l'eau potable	15	08/10/2018
L	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage et de ventilation	15	08/10/2018
L	Organes de régulation (électronique, capteurs, etc) et de comptage	6	08/10/2018
L	Bâtiments	50	08/10/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	320 000,00		8 378 020,00	8 698 020,00	5 856 241,14	2 841 778,86
Admission non valeur	320 000,00		8 378 020,00	8 698 020,00	5 856 241,14	2 841 778,86
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	320 000,00		8 378 020,00	8 698 020,00	5 856 241,14	2 841 778,86

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 552 100,00	I 4 552 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 030 000,00	4 030 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 600 000,00	1 600 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	1 850 000,00	1 850 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	580 000,00	580 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		522 100,00	522 100,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	522 100,00	522 100,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 552 100,00	0,00	0,00	4 552 100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		13 725 356,00	III 13 725 356,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 000,00	1 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	1 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		13 724 356,00	13 724 356,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	75 600,00	75 600,00
28032	Frais de recherche et de développement	15 000,00	15 000,00
28033	Frais d'insertion	2 500,00	2 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	100 000,00	100 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	8 000,00	8 000,00
28131	Bâtiments	190 000,00	190 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	68 000,00	68 000,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	111 000,00	111 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	18 600,00	18 600,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 731 000,00	3 731 000,00
28154	Matériel industriel	100 000,00	100 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 173 825,00	2 173 825,00
28157	Aménagement matériel industriel	26 500,00	26 500,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	1 000,00	1 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	89 950,00	89 950,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	698 800,00	698 800,00
28182	Matériel de transport	150 000,00	150 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	90 500,00	90 500,00
28184	Mobilier	20 000,00	20 000,00
28188	Autres	25 000,00	25 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	6 029 081,00	6 029 081,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	13 725 356,00	0,00	0,00	0,00	13 725 356,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 552 100,00
Ressources propres disponibles	IV	13 725 356,00
Solde	V = IV – II (6)	9 173 256,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

REGIE DE L'EAU - REGIE DE L'EAU - BP - 2023

- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	4 489 168,60
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	4 489 168,60
Recettes réelles de fonctionnement	II	87 235 477,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	5,15

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
PR230014/2023 CREATION ET MISE A NIVEAU USINES DE TRAITEMENT	0,00	9 400 000,00	9 400 000,00	0,00	680 000,00	8 720 000,00
PR230017/2023 CYCLE DE L'EAU - Etudes et assistance maîtrise d'o	0,00	970 000,00	970 000,00	0,00	250 000,00	720 000,00
PR230015/2023 GESTION PATRIMONIALE DES OUVRAGES	0,00	1 150 000,00	1 150 000,00	0,00	300 000,00	850 000,00
PR230013/2023 GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE	0,00	34 230 000,00	34 230 000,00	0,00	9 050 000,00	25 180 000,00
PR230016/2023 INTERCONNEXIONS	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	500 000,00	1 300 000,00
AP65/2021 RENOVATION ENERGETIQUE COUPERIN	2 710 000,00	0,00	2 710 000,00	300 000,00	600 000,00	1 810 000,00
AP45/2020 TRAITEMENT AU CHARBON ACTIF	5 065 000,00	2 935 000,00	8 000 000,00	234 703,73	820 000,00	6 945 296,27
AP47/2020 TRAVAUX USINES DE PRODUCTION	4 700 000,00	0,00	4 700 000,00	3 079 386,25	1 100 000,00	520 613,75

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15,00	0,00	15,00	13,00	2,00	15,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Attaché territorial	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur territorial principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		208,00	0,00	208,00	44,00	154,00	198,00
Adjoint technique territorial	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	21,00	0,00	21,00	21,00	0,00	21,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise territorial	C	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Agent de maîtrise territorial principal	C	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Cadre	A	22,00	0,00	22,00	0,00	19,00	19,00
Cadre de direction	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Cadre supérieur	A	3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00
Ingénieur territorial	A	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Ingénieur territorial en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur territorial en chef hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur territorial principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Ouvrier employé	A	70,00	0,00	70,00	0,00	68,00	68,00
Technicien	B	37,00	0,00	37,00	0,00	33,00	33,00
Technicien supérieur		20,00	0,00	20,00	0,00	20,00	20,00
Technicien territorial	B	5,00	0,00	5,00	1,00	4,00	5,00
Technicien territorial principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		223,00	0,00	223,00	57,00	156,00	213,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	ADM	477	0,00	3-1	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	441	0,00	3-3-2°	CDI
Agent de maîtrise territorial	C	TECH	483	0,00	3-3-2°	CDI
Attaché territorial	A	ADM	525	0,00	3-3-2°	CDD
Cadre	A	TECH		0,00	A privé	CDI
Cadre de direction	A	TECH		0,00	A privé	CDI
Cadre supérieur	A	TECH		0,00	A privé	CDI
Ingénieur territorial	A	TECH	678	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur territorial en chef hors classe	A	TECH	HA3	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur territorial principal	A	TECH	987	0,00	3-3-2°	CDI
Ouvrier employé	A	TECH		0,00	A privé	CDI
Technicien	B	TECH		0,00	A privé	CDI
Technicien supérieur		TECH		0,00	A privé	CDI
Technicien territorial	B	TECH	481	0,00	3-3-2°	CDI
Technicien territorial	B	TECH	552	0,00	3-3-2°	CDI
Technicien territorial	B	TECH	388	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien territorial	B	TECH	372	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien territorial principal de 1ère classe	B	TECH	706	0,00	3-3-2°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Le 108 108 allée François Mitterrand 76006 ROUEN (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 125

Nombre de membres présents : 119

Nombre de suffrages exprimés : 119

VOTES :

Pour : 101

Contre : 16

Abstentions : 2

Date de convocation : 02/12/2022

Présenté par (1) Monsieur MAYER-ROSSIGNOL, Président,

A H2o le 12/12/2022

(1) Monsieur MAYER-ROSSIGNOL, Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil

A H2o, le 12/12/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

MAYER-ROSSIGNOL Nicolas	
-------------------------	--

Certifié exécutoire par (1) Monsieur MAYER-ROSSIGNOL, Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Assemblée délibérante.